

SEANCE DU 30 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 30 octobre, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune de Bavincourt, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 à L 2121-12 du code général des collectivités territoriales, en date du 4 septembre 2025.

Étaient présents : MM CAYET Lionel, VERRET Philippe, LORIDAN Olivier, GUELTON Pascal, L'HUILLIER Philippe, CORBEAU Sabrina, BRIDOUX François, NORMAND Laëtitia, BEAUCOURT Olivier, POINCET Ingrid

Était absent : CARON Guillaume

Est élue secrétaire : NORMAND Laëtitia

Ordre du jour

- Procès verbal du relevé d'infraction au code de l'urbanisme

Approbation du compte rendu

M LORIDAN Olivier donne lecture du compte rendu de la séance du 11 septembre 2025. Lecture faite, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, ce compte rendu.

Procès verbal du relevé d'infraction au code de l'urbanisme

Le Maire expose que Mme Emilie LEBEL a effectué des travaux de terrassement et de remblaiement sur la parcelle ZL29 sans autorisation. Il précise qu'il est interdit de modifier ainsi l'aspect du terrain. Dans ce cas, ces modifications ont pour conséquence un changement d'évacuation des eaux pluviales qui se déversent désormais sur la départementale et la route nationale jouxtant cette parcelle, créant ainsi une situation particulièrement accidentogène. Par ailleurs, le remblai est constitué en partie de produits issus de démolition avec compactage.

Ce sont les services de la DIRN (Direction Interdépartementale des Routes du Nord) qui ont lancé l'alerte sur ce sujet. La commune en a été avertie par M KUBIAK Philippe, Contrôleur en aménagement de la DDTM62.

Le Maire précise également qu'en qualité d'OPJ et Maire de la commune il lui appartient de dresser Procès Verbal à l'encontre de Mme LEBEL Emilie en qualité d'exploitante, des entreprises DEMOLAF et LAFLUTTE SAS qui ont effectué les travaux et contre M BEAUCOURT Michel en qualité de propriétaire.

Il donne ensuite lecture détaillée du Procès Verbal qui sera envoyé à Monsieur le Procureur de la République.

CAYET Lionel	VERRET Philippe	CARON Guillaume	LORIDAN Olivier	NORMAND Laëtitia	GUELTON Pascal
BEAUCOURT Olivier	POINCET Ingrid	CORBEAU Sabrina	L'HUILLIER Philippe	BRIDOUX François	